

**N° 01/2015**

**MISE À JOUR DES INFORMATIONS ET DOCUMENTATIONS PRÉSENTES SUR LES SITES INTERNET DES ADMINISTRATIONS COMMUNALES**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

**1 PRÉAMBULE**

Par un courrier du 16 février 2015 adressé aux Agences d'Assurances Sociales, la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS à Clarens relevait que de nombreux liens Internet n'étaient pas à jour sur les sites des communes.

En date du 10 mars 2015, l'ARASMAC a informé par courriel l'ensemble des Municipalités des 62 communes de ce qui précède. Nous avons communiqué les liens utiles sur notre propre site permettant de faire la mise à jour.

Après un échantillonnage de vérification, nous avons constaté que la plupart des communes n'avaient pas procédé à ce changement, que ce soit sur leur propre site Internet ou sur la page du site de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Un courrier vous sera transmis pour rappeler à chaque Municipalité de faire le nécessaire.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Communication orale lue au Conseil Intercommunal en séance du 4 juin 2015.**